

DIDEROT
ET
CATHERINE II

PAR
MAURICE TOURNEUX



PARIS
CALMANN LÉVY, ÉDITEUR
3, RUE AUBER, 3

—
1899

garçons ; j'ai entendu sur ce point des propos si mortifiants croiser mes éloges ; je désire si fort que Sa Majesté Impériale qui va donner incessamment à sa nation de bonnes mères, prépare à ces mères des époux dignes d'elles, et aux enfants qui en naîtront des parents jaloux de leur transmettre la bonne éducation qu'ils auront reçue dans ces deux grandes écoles, qu'il a fallu céder, malgré la lassitude et l'indisposition, au tourment qui me pressait d'écrire un feuillet sur cet intéressant objet. Le voilà écrit. Et sur ce, je prends la liberté de souhaiter une bonne nuit à Sa Majesté Impériale, et la supplie de permettre que je me repose, car j'en ai besoin.

§ III

DES ÉCOLES PUBLIQUES

Votre Majesté a institué deux maisons, où elle prépare des sujets d'un mérite rare. Mais ces deux grandes maisons ne peuvent renfermer tous ses enfants ; et parmi ceux qui restent épars et négligés dans l'empire, et qui y perpétueraient l'ignorance et les préjugés, il y en a certainement que la nature a destinés aux grandes choses.

Votre Majesté, qui est la mère tendre des uns, ne

veut certainement pas se montrer la marâtre des autres.

Son projet est de mettre tout son bien en valeur, et d'ouvrir toute sorte d'issues au génie, dans quelque condition que la nature l'ait placé.

Dans toutes les contrées, presque tous les hommes qui se distinguent dans les sciences et dans les arts sont de basse extraction, et la raison en est simple. Ces conditions communes fournissent mille hommes contre un homme de naissance. Les premiers sont élevés plus sévèrement ; moins chers à leurs parents indigents, ils en sont moins corrompus ; ils n'imaginent pas qu'on sait tout sans rien apprendre ; ils se tourmentent ; ils travaillent ; ils se hâtent de sortir de leur obscurité, l'unique moyen d'obtenir les aisances de la vie qui leur manquent, ou de s'en consoler par la considération générale, l'estime de leurs semblables, et la conscience de leur valeur. Ceux-ci sont relégués dans un grenier où ils sont heureux.

Quoi qu'il en soit, les basses conditions de la société seront donc dans tous les empires la pépinière des mœurs, des connaissances, des talents, de la gloire et de l'illustration présente et à venir de leurs nations.

Ce n'est pas que l'homme qui naît avec du génie et le goût du travail, dans une condition relevée, n'ait un grand avantage sur nous¹. A la table de ses parents,

1. Encore faut-il supposer que les parents ont de bonnes mœurs. (DIDEROT.)

sans s'en douter, son âme s'accoutume aux grands objets. Les enfants des premiers Romains n'ont point eu d'autre éducation, et ils furent des hommes.

Je sens toute l'importance de la matière que je vais traiter, et peu s'en faut que je ne m'arrête tout court, tant elle me semble au-dessus de mes forces.

Il est donc nécessaire d'ouvrir, dans chaque grande ville, une seule école; ou, si la commodité en demande plusieurs, qu'elles soient toutes formées sur un même plan.

Et comme l'éducation qu'on y donne doit tendre à faire des citoyens honnêtes et éclairés et convenir à toutes les classes de la société, les parents doivent être forcés par la loi d'y envoyer leurs enfants¹. Voilà l'avantage de votre commission : c'est de conduire les esprits à tout ce qu'il vous plaira, sans avoir l'air de les contraindre, et sans les révolter; et c'est là pourquoi je la rendrais permanente. La nation la prendrait sans cesse pour sa machine; et ce serait toujours la mienne. La nation croirait faire toujours sa volonté, et ce serait toujours la mienne qu'elle ferait. Jamais Votre Majesté n'aurait l'odieux prétendu d'aucune opération.

Si la police de ces écoles publiques est bien faite,

1. C'est des basses ou dernières conditions de la société dont les enfants restent sans aucune sorte d'éducation que sortent toutes les sortes de malfaiteurs. On a voulu à Paris les enlever à leurs parents, et cette violence a causé une révolte; c'est qu'il fallait les contraindre à se rendre dans les écoles publiques et leur fournir du pain dans ces écoles. (DIDEROT.)

Sa Majesté verra combien peu il lui restera de tous ces enfants, à la fin de l'éducation.

En conséquence, il doit y avoir dans une école générale et publique trois sortes d'élèves : des pensionnaires, des boursiers et des externes.

Des pensionnaires. — Ce seront les enfants des parents aisés, mais trop distraits ou trop occupés pour veiller eux-mêmes sur leurs enfants; point, mais point absolument ni de précepteurs particuliers, ni de valets; point d'appartements séparés; qu'ils soient tous confondus; qu'ils apprennent l'égalité; qu'un pensionnaire noble soit aussi parfaitement sous la férule du maître que le pensionnaire roturier; et que celui-ci puisse s'en venger, s'il est insolent. Je me garderais bien d'encourager des querelles entre eux, mais je ne serais pas fâché qu'il en survînt.

Les maîtres ne pourraient infliger aucune punition d'eux-mêmes. Je ferais juger un écolier coupable par ses camarades; et l'on verrait, je n'en doute pas, ces petites sentences tempérées par l'indulgence, sans trop de partialité.

Il faut que le prix de ces pensions soit égal pour tous, et qu'il soit très modique; que la maison fasse toutes les sortes de dépenses, et qu'il n'y ait aucune sorte de distinction. Peut-être même serait-il bon que l'enfant qui naît décoré, laissât sa décoration à la porte.

Des boursiers. — Ce seront les enfants de ceux qui ne sont pas assez aisés pour fournir soit à l'éducation, soit à la subsistance de leurs enfants, et que le collège adopte. Je désirerais que les parents, pendant la durée de l'éducation, perdissent toute autorité sur leurs enfants. Ils n'auront absolument aucune dépense à faire pour eux. Ils voudraient améliorer leur sort, qu'il faudrait s'y opposer.

Ces bourses seront fondées ou par la munificence du souverain, ou par le patriotisme des grands seigneurs et de riches particuliers, à qui je n'en laisserais pas la collation. Cela deviendrait bientôt une affaire de protection et de préférence. L'enfant qui mériterait une bourse l'obtiendrait rarement.

Comme il ne pourrait y avoir autant de bourses que d'enfants indigents, une bourse vacante ouvrirait le concours. Nouveau moyen d'émulation pour les parents et pour les enfants.

J'ai remarqué que les pensionnaires et les externes méprisaient les boursiers. Je ne sais guère de remède à cet inconvénient que la séparation absolue ou par deux maisons, ou dans la même.

J'ai remarqué que la basse avarice des parents aisés les entraînait à solliciter et à ravir à l'indigence une bourse, sa ressource. Il faudrait donc que l'indigence fût légalement constatée. Il y a deux manières : l'information par le juge et l'annonce à l'église par le prêtre.

Des externes. — Ce sont des enfants de parents e état de les garder, de les nourrir, de les vêtir, de fournir à toutes dépenses et de les envoyer à l'école. J'assujettirais ces enfants à un vêtement d'école. L'appel s'en ferait par les maîtres, et l'on s'assureraït de leur absence. Sans cette attention, ils feront ce qu'on appelle chez nous l'école buissonnière. Que la maladie constatée soit l'unique bonne excuse. Celui dont on ne peut obtenir de l'exactitude fait un métier qui lui est antipathique ; il faut l'envoyer promptement à un autre.

Je ne pense pas que les études puissent se poursuivre sans interruption ; il faut du repos aux maîtres et aux écoliers. Je ferais fermer les classes un jour de la semaine, ou un mois et demi de la saison de l'année la plus rigoureuse.

Je n'entre point dans la construction des écoles ; il faut qu'on s'y trouve bien dans tous les temps ; beaucoup d'air, quand il fait chaud ; de la chaleur, quand il fait froid. J'aurais pu me dispenser de parler de cela. J'aimerais mieux les écoles rondes que carrées. Le professeur voit mieux, et il est plus parfaitement entendu.

Mais surtout des surveillants assidus aux endroits où ils sont appelés par leurs besoins ; car c'est là qu'ils se corrompent.

Point de ces billets de parents qui excusent l'absence de leurs enfants.

Faut-il que les maîtres soient stipendiés par l'État, ou par les enfants? Question fort débattue en France, où l'on a prétendu que l'instruction gratuite, en éteignant l'émulation entre les maîtres, a ruiné les écoles ¹.

Les jeunes gens que Sa Majesté envoie soit à Leyde, soit à Leipzig² deviendraient bientôt la pépinière des maîtres, mais il faudrait qu'ils fussent soumis sans réserve à un directeur autorisé à les garder ou à les renvoyer; et, par conséquent, ce directeur devrait être un homme de poids par son âge, sa sagesse et ses lumières.

Les maîtres seront ou ne seront pas mariés. Il est d'expérience que les maîtres qui sont pères sont plus doux et plus indulgents. Ils habiteront ou n'habiteront pas la maison collégiale, mais jamais leurs femmes n'y doivent mettre le pied, et leurs enfants n'y entrer que comme écoliers.

Notre éducation, bornée à l'étude des langues, a été jusqu'à présent monastique. On dirait que tous les enfants renfermés dans nos collèges sont destinés ou à la magistrature ou à l'Église. On nous montre

1. Puisque vous avez des boursiers, ou des places gratuites pour les indigents, il y aurait moins d'inconvénients à ce que les autres écoliers payassent leurs maîtres; plus un maître aurait d'écoliers, plus il serait riche; et plus il serait habile, plus il aurait d'écoliers. Si vous n'avez dans la capitale qu'un ou deux collèges, il faut que les maîtres soient stipendiés par l'État.

(DIDEROT.)

2. Il faut soutenir et même assez longtemps ces envois; il faut que ces enfants aient une maison commune et un maître absolu.

(DIDEROT.)

pendant six à sept ans une langue que nous n'apprenons pas. Les choses sont restées jusque sous le règne présent telles qu'elles ont été instituées sous Charlemagne, temps où la langue latine, usitée dans toutes les affaires civiles, était d'une étude indispensable.

On a anéanti, il n'y a qu'un moment, les mauvais instituteurs¹. Je croyais toucher à la réinstauration des bonnes études; et l'on a remplacé les mauvais instituteurs par d'autres qui sont pires qu'eux. Ils ont encore moins de lumières et moins de mœurs. C'est l'ouvrage de ces magistrats expulsés² qui se mêlaient de tout pour gâter tout.

Je ne pense pas qu'on puisse étendre les exercices des écoles publiques à tout ce qui entre dans le plan de vos maisons d'éducation. Cela multiplierait à l'infini les maîtres et les leçons. Je crois qu'il en faut restreindre l'objet à la pure et simple instruction scientifique et morale.

Point de gymnastique, point de musique, point de danse, point de comédies, point de tragédies dans vos écoles publiques. Que ceux des pensionnaires à qui l'on voudra montrer la danse, le chant, les armes, l'équitation, aient des maîtres particuliers qui se rendront au collège dans l'intervalle des études³.

1. Les jésuites, qui furent expulsés de France en 1762.

2. Par Maupeou en 1771.

3. Une salle commune à cet effet, avec un inspecteur de la maison qui veillera sur ces élèves et sur les maîtres et fera commencer et finir à l'heure ces leçons. (DIDEROT.)

La danse, le chant, les représentations dramatiques, étaient restés en usage aux jésuites, qui sacrifiaient tout à l'ostentation. Il n'y avait point d'écoles plus mauvaises, point d'élèves plus ignorants que les leurs.

Les spectacles ont cessé dans tous les autres collèges, et l'on y a substitué les exercices scientifiques publics qui valent infiniment mieux.

On a vu que la déclamation théâtrale n'est point le ton de la conversation ; que la démarche et le maintien de la scène ne sont ni la démarche ni le maintien de la chambre ; que c'est une pente de dissipation pour le moment et quelquefois le germe d'un goût effréné pour la suite, et qu'une représentation dramatique jette le désordre dans toutes les autres occupations, et occasionne la perte de trois ou quatre mois précieux. Cependant l'on avait l'attention de ne pas laisser dans les pièces le moindre vestige de passion. Le *César* de Voltaire a été fait pour un de nos collèges¹.

Aux spectacles on a donc substitué des exercices fréquents et publiés. La matière de ces exercices s'annonce par des programmes imprimés que chaque enfant distribue à ses parents, à ses amis et à ses connaissances qui s'y rendent. On sait trois ou quatre jours d'avance quelles sont les choses sur lesquelles

1. La *Mort de César* fut représentée en effet pour la première fois par les écoliers du collège d'Harcourt le 11 août 1735. Reprise à la Comédie-Française en 1743, elle fut de nouveau jouée par les pensionnaires des Visitandines de Beaune en 1748, avec un prologue de Voltaire composé pour la circonstance.

l'enfant répondra. Chacun est maître de l'interroger. On lui propose du français à mettre en latin ; du latin à mettre en français. C'est tout parmi nous. Vos exercices seront tout autrement intéressants et variés, et peut-être que pour faire rougir et corriger ma nation, il n'y aurait qu'à lui présenter un de vos programmes.

Il faut, pour les maîtres et pour les écoliers, fixer le temps de ces exercices ; qu'une fois par an, les maîtres soient tenus de montrer leurs élèves au public. Ils seront jugés dans leurs écoliers. Que l'exercice ne soit pas d'un petit nombre d'élèves d'élite, mais de toute une classe, afin de faire honte aux ignorants, ainsi qu'aux maîtres négligents. C'est ainsi qu'on soutiendra l'émulation et dans les maîtres et dans les enfants¹.

On croirait qu'il y a beaucoup d'émulation dans les écoles publiques : il n'y en a point. Il n'y en a point entre les maîtres, que le public ne voit jamais, et qui se soucient fort peu que leurs enfants profitent ou non. Il n'y en a point entre les élèves, qu'on ne voit pas davantage². D'ailleurs trois ou quatre sujets

1. Rendre ces assemblées nombreuses et solennelles ; Votre Majesté y assistera quelquefois et y entraînera la cour ; y appeler les académies, les magistrats, etc. Si elles sont clandestines, elles perdent leur utilité. Rien de si public chez nous. Nos cours de judicature s'y rendent. (DIDEROT.)

2. Dans nos collèges, tous les vendredis les enfants luttent les uns contre les autres. Les places dans l'école se distribuent selon le mérite. Le premier de sa classe, le second et le troisième sont distingués par des croix qu'ils portent à leur boutonnière, croix qu'ils gardent, qu'ils perdent, etc. (DIDEROT.)

supérieurs découragent tous les autres et les condamnent à l'ignorance et à la paresse.

On remédie à ces inconvénients par les exercices publics de toute une classe; ayant de plus l'attention de faire passer rapidement ces élèves décourageants à une classe plus élevée, sans avoir égard à l'âge. Le mérite seul est une raison suffisante.

Sa Majesté Impériale veut que l'éducation de ses écoles publiques soit civile, c'est-à-dire relative au bien de la société, et convienne, du moins depuis son commencement jusqu'à un certain degré, à toutes les conditions et à tous les individus. Elle veut que l'enfant qui aura pu suivre le cours entier de l'éducation soit par toute terre un enfant honnête et très instruit.

Pour cet effet, je crois qu'il faut considérer dans une pareille éducation trois degrés :

Un premier degré par lequel tous les enfants, même les plus ineptes, passeront ;

Un second degré, à la fin duquel un enfant aurait reçu toutes les lumières d'une excellente éducation et d'où il sortirait avec des connaissances préliminaires qui lui serviraient, quel que fût l'état auquel il se destinât ;

Un troisième degré qui le conduirait à l'état d'habile homme, d'homme savant.

Peut-être ne serait-il pas nécessaire qu'un enfant suivît cette éducation jusqu'au bout.

PREMIER DEGRÉ

Commun à tous les enfants, même les plus ineptes¹.

Bien lire, bien écrire. — La lecture dans le catéchisme religieux et civil, ensuite dans quelques bons ouvrages élémentaires d'une morale claire, pure et simple. Les exemples d'écriture, tous absolument tirés du catéchisme. Apprendre et pouvoir réciter par cœur tout le catéchisme. L'arithmétique : les quatre règles ; les fractions ; la règle de trois, et le calcul par les jetons.

SECOND DEGRÉ

Qu'un enfant peut suivre plus ou moins loin².

Des éléments d'algèbre. Des éléments de géométrie. Des éléments de mécanique. Un peu d'astronomie, de

1. Ce premier degré est l'éducation des enfants destinés aux dernières conditions de la société, valets, cochers, etc.

Deux choses à observer sur ce degré.

La première, c'est d'y fonder du pain, afin que les pauvres parents n'aient aucun prétexte pour les garder chez eux. Du pain pour tous les repas.

La seconde, c'est d'élever à la condition de boursier surnuméraire celui d'entre ces enfants qui annoncerait un mérite supérieur. (DIDEROT.)

2. Après le petit cours de logique et de morale et un examen sur ces deux points, permettre aux parents de retirer leurs enfants, quand il leur plairait. Aucun, si ce n'est un boursier, ne sera contraint à suivre ce degré jusqu'au bout.

Si un boursier devient un mauvais sujet, il perdra sa bourse. Ces bourses étant des faveurs de l'Etat, il faut qu'elles soient méritées. (DIDEROT.)

connaissance de la sphère, des globes et de géographie. De l'anatomie, ce qu'on en peut apprendre sur des pièces préparées; et il y en a de si belles que la nature n'est pas plus vraie. Les premiers principes de l'histoire naturelle. La physique expérimentale. Les éléments de la chimie.

A travers ces études, une logique courte et sensée, et la morale, ou la connaissance de l'homme et de ses devoirs, du citoyen, des lois fondamentales de la nation, des contrats, des actes particuliers, etc.

Un enfant ne pourra quitter l'école publique qu'après les cours de logique et de morale faits.

TROISIÈME DEGRÉ

Qui conduit à l'état de savant¹.

La grammaire générale raisonnée. La langue russe par principes, la langue latine, la langue grecque, les

1. Ce ne sont pas les écoles, ce sont les grands auteurs qui font une langue. Notre langue a été faite par Rabelais, Marot, Malherbe, Pascal, Corneille, Racine, Fénelon, Voltaire, Du Marsais, l'abbé Girard; et elle se soutient par les bons esprits de notre temps. Quand Corneille devint vieux, il oublia sa langue; et il en est de même d'une nation: quand elle dégénère et vieillit, sa langue se corrompt. Voilà la raison, jointe à la difficulté, pour laquelle j'ai renvoyé l'étude de la langue par principes à ceux qui seront un jour maîtres de la langue. Ce qui s'est fait en France sur la perfection de la langue, s'est fait à Athènes, à Rome nouvelle et ancienne, et est encore à faire en Angleterre, parce qu'ils n'ont point de corps qui s'en mêle. (DIDEROT.)

langues italienne, anglaise et allemande. L'éloquence. L'histoire. La poésie et le goût. Le droit des gens. La jurisprudence nationale dans toute son étendue. Un peu de métaphysique. Point de théologie.

On dit que les enfants sont propres à apprendre les langues. Oui, les mots; par habitude et routine. Par principes? Rien n'est plus faux.

Les principes d'une langue supposent l'application la plus subtile de la logique et le jugement le plus ferme. Rien de plus sec, de plus fatigant, de plus dégoûtant et de plus abstrait que la grammaire raisonnée soit générale des langues, soit particulière d'une langue. Les mathématiques n'ont rien d'aussi difficile. Je sais ma langue, et je la sais bien; et à tout moment elle m'offre des difficultés dont nos Quarante auraient bien de la peine à se tirer.

Une langue, pour être bien apprise, demande : le discours habituel; la traduction de la langue étrangère dans sa langue propre; et la traduction de sa langue propre dans la langue étrangère.

Sans cette dernière condition, que quelques philosophes ont rejetée, on ne sait jamais profondément une langue.

Si l'on y regarde de près, on trouvera qu'en traduisant d'une langue étrangère dans la sienne, c'est proprement sa langue qu'on étudie et qu'on écrit, et qu'en traduisant de sa langue dans une langue étrangère, c'est celle-ci qu'on écrit et qu'on étudie. Ce qui tend

beaucoup plus droit au but qu'on se propose. Faire des thèmes, mauvais, si l'on veut; mais en faire.

Et puis, s'il y a quelque chose dans ces idées qui approche de la raison, il faut nécessairement que Sa Majesté Impériale se montre seule, sans quoi rien ne se fera.

J'ai peu vécu à Pétersbourg, cependant j'y ai assez vécu pour m'apercevoir que l'*hommerie* y domine autant qu'ailleurs. Chacun y est jaloux de son district, et bien résolu de n'approuver que ce qu'il fait.

Le nom du maître à qui tout ce qui l'environne cherche à plaire lève toute difficulté. Lorsque Votre Majesté dira : « Il me semble que cela serait bien ainsi », on ajoutera tout de suite : « Votre Majesté a raison », même quand cela ne serait pas; et cela est bien fâcheux.

Si les souverains sont condamnés à n'entendre jamais la vérité, qui est-ce qui voudrait être souverain?

Autre malédiction qui nous console de notre médiocrité; nous sommes sûrs d'avoir un ami.

Un souverain ne sait s'il a un ami, et celui qui se dit l'ami du souverain l'est peut-être, mais il ne le sait pas.

Votre Majesté Impériale est bien digne de faire exception à ces deux règles; et je crois sincèrement qu'elle a encore ce précieux avantage sur tous les souverains de la terre.

Ce n'est pas tout. A la fin de la journée, à la sortie des classes, j'en ouvrirais une commune et générale : une classe de dessin. C'est de là que sortiraient ceux en qui l'on découvrirait une disposition particulière et naturelle aux beaux-arts.

S'il y a quelque chose au monde de sacré pour moi, c'est la majesté des rois ¹. Je rougirais de mentir à un particulier, j'aimerais mieux perdre la vie que de mentir à un roi. Je jure donc à Votre Majesté Impériale que j'ai vu des enfants, bien conduits, avoir achevé le cours d'études que j'ai esquissé, l'avoir achevé avec succès, écrire et parler plusieurs langues, avoir répété plusieurs des exercices que j'ai prescrits, comme l'histoire naturelle, la physique expérimentale, la chimie, l'anatomie, en état de paraître dans le monde avec avantage, et de voyager utilement, dessiner passablement, être reçus avocats, et n'être pas âgés de vingt ans. Celui qui traitera ce plan de chimère ne connaît ni le produit du temps bien employé, ni celui d'un bon maître.

Il ne faut pas donner trop d'enfants à un même instituteur. C'est un point important.

Les écoles d'une capitale seront toujours les plus célèbres. Elles attireront nécessairement les enfants des contrées adjacentes. C'est encore une raison pour que ces écoles occupent le centre.

1. M. Grimm attestera la même chose à Votre Majesté Impériale. (DIDEROT.)

Il faut absolument que ces enfants, envoyés de la province dans la capitale, soient pensionnaires dans le collège, à moins qu'ils ne soient reçus chez des parents. Sans cette précaution, pour un qui réussira, dix perdront leur temps, leur jeunesse et leurs mœurs.

Autre motif, pour que la pension collégiale soit très modique, ce qui se peut sans qu'il en coûte à l'État qui ne regardera jamais l'établissement des écoles publiques comme un objet de revenu : la dépense est d'autant moindre que la communauté est plus nombreuse.

Il faudrait avec le temps abandonner les places de maître au concours des nationaux et des étrangers; et, pour exciter l'émulation des nationaux, augmenter l'honoraire du national qui remporterait la place.

Il faut un examen des maîtres, soit étrangers, soit nationaux, pour les mœurs et pour la capacité.

Mais un point que je voudrais bien ne pas prêcher aussi inutilement ici que dans mon pays, c'est une inspection immédiate des magistrats sur les écoles publiques, inspection dont je vais expliquer l'objet.

Les magistrats, membres de la commission ou autres, se transporteront quatre fois par an dans la maison collégiale. Là, ils prendront le serment des maîtres de dire vérité, toute vérité, pas plus que vérité;

et ils s'informeront des enfants qui perdent leur temps dans les écoles par paresse invincible ou par ineptie naturelle, des enfants qui corrompent les autres, etc., afin que ces enfants soient aussitôt renvoyés à leurs parents, et appliqués, lorsqu'il en est encore temps, au métier dont ils feront choix.

Sans cette précaution, il arrivera ici ce qui n'est que trop fréquent en France : c'est qu'un pauvre sujet s'est traîné de classe en classe, depuis six à sept ans jusqu'à dix-sept ou dix-huit ans; qu'il n'est plus bon à rien qu'à déshonorer et à désoler ses parents, et qu'il se fait ou filou, ou joueur de profession, ce qui est la même chose; ou comédien; ou soldat.

En s'y prenant ainsi, on verra les classes s'éclaircir à mesure qu'elles s'élèveront par degrés; le nombre des étudiants diminue, et ne laisse au dernier période de l'éducation que ceux qui sont vraiment signés au front par la nature pour être poètes, philosophes, orateurs, érudits, etc., tous gens inutiles dans une société lorsqu'ils n'excellent pas.

Je sais qu'il y a des génies tardifs, et que tel enfant qui promet ne tient rien, et que tel autre tient ce qu'il ne promettait pas. Mais si ce génie est bien décidé, il se retrouvera, et, quand il devrait être perdu, il vaudrait encore mieux risquer la perte d'un homme de génie que de condamner au vice et à l'oisiveté un certain nombre de sujets ineptes ou médiocres dans des genres qui ne souffrent point la médiocrité.

Et que le ciel conserve longtemps Votre Majesté Impériale sur le trône, afin qu'elle puisse réaliser toutes ses grandes vues, donner des lumières et ses mœurs à sa nation, et entendre à la dernière heure les cris de sa nation désolée, cris avant-coureurs de ceux de l'admiration des siècles à venir¹.

Notes.

J'ai banni des écoles publiques la danse, la musique et la gymnastique, parce qu'il n'est pas nécessaire qu'un peuple soit ou danseur ou musicien.

J'ai laissé la gymnastique de côté, parce que, si les parents sont honnêtes, sains et robustes, ils transmettent la force et la santé à leurs enfants; parce que les enfants dans nos provinces, et même dans la capitale (lorsqu'ils ne sont pas trop contraints par leurs parents, et les enfants du peuple ne le sont pas, c'est un avantage qu'ils ont sur les autres), se livrent aux exercices les plus violents, les barres, la paume, la boule, le billard, la course. Il n'y a qu'à les voir au sortir du collège Mazarin, et les jours de vacance aux

1. Tous les livres classiques sont à faire, même en France. C'est un ouvrage fort difficile, et bien digne de Sa Majesté; elle pourrait y employer les meilleurs esprits de l'Europe, ou peut-être imposer cette tâche aux maîtres mêmes. Ces bons livres classiques épargneraient un temps et une peine infinis et aux instituteurs et aux élèves. (DIDEROT.)

Champs-Élysées. Ils sont si violents, que très souvent la garde de la ville est forcée de s'en mêler.

Les beaux-arts naissent tous de l'opulence des conditions subalternes. Un manufacturier a six enfants; parmi ces six enfants, il y en a un paresseux qui ne veut rien être, et il devient poète, philosophe, orateur, moraliste, peintre, musicien. Je dis de l'opulence, mais c'est dans les sociétés bien ordonnées; ils naissent de la misère dans les autres; et c'est la cause de la lenteur du progrès des beaux-arts. Les artistes se pressent trop de gagner de l'argent. Ils aiment mieux faire dix ouvrages médiocres qu'un bel ouvrage. Tous les élèves de notre école peignent pour le pont Notre-Dame. Quand on a bien des citoyens et que parmi ces citoyens il y en a beaucoup de riches, on a de grands artistes et qui se perpétuent, parce qu'ils sont indigènes. Les beaux-arts naissent entre les épis des campagnes. Les artistes sont tous des enfants de la bonne Cérès.

§ IV

SUR UN USAGE ANCIEN

Lorsqu'on lit les historiens et les poètes grecs, on trouve toujours, au-devant des noms personnels, une épithète qui les spécifie par quelque vertu : comme